

N°CC2007.2/23

OBJET : **Finances communautaires** - Attribution des subventions aux associations pour l'année 2007.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5211-1 et suivants et ses articles L.5216.1 et suivants relatifs aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et à la Communauté d'Agglomération ;

VU la délibération du Conseil Communautaire n°CC2006.5/52 en date du 28 juin 2006 regroupant l'ensemble des domaines pour lesquels la Communauté d'Agglomération a reconnu l'intérêt communautaire ;

VU sa précédente délibération n°CC2006.8/97 du 20 décembre 2006 décidant l'attribution d'acomptes de subvention à certaines associations ;

VU la délibération n°CC2007.2/17 du 28 mars 2007 relative à l'adoption du budget primitif 2007 ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE PRESIDENT,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

ARTICLE 1^{er} : **DECIDE** l'attribution de subventions aux associations au titre de l'exercice 2007 pour les montants figurant au tableau ci-après :

ASSOCIATION	Subvention de Fonctionnement	Subvention au titre de la Politique de la ville	TOTAL 2007
AIFP Mission locale de Plaine Centrale	371 619 €	40 403 €	412 022 €
Plaine Centrale Initiatives (PLIE)	102 552 €		102 552 €
Régie de Quartier de Créteil	108 218 €		108 218 €
Régie de Quartier de Limeil-Brevannes	42 000 €		42 000 €
PEP'S Services	38 131 €		38 131 €
PEP'S Emplois Familiaux	9 200 €		9 200 €
AFOPH	750 €		750 €
Créteil Solidarité (consultations médicales et orientations sociales)	37 740 €		37 740 €
Créteil Solidarité (réseaux santé)	6 345 €		6 345 €
Drogues et Société	110 000 €	50 700 €	160 700 €
CIFF / CIDF	31 000 €	695 €	31 695 €
Espace Droit Famille	14 500 €	7 500 €	22 000 €
SAJIR		3 250 €	3 250 €
Tremplin 94 - SOS Femmes battues	5 700 €	2 250 €	7 950 €

Justice et Ville	1 969 €	4 335 €	6 304 €
Rugby Club Créteil / Choisy le Roi	7 622 €		7 622 €
AIDES 94	6 000 €		6 000 €
EMMAUS	15 200 €		15 200 €
Agence Départementale d'Information sur le Logement dans le Val de Marne	3 500 €		3 500 €
Comité Développement du Val de Marne	5 000 €		5 000 €
Club d'Entreprises de la Communauté d'Agglomération de la Plaine Centrale (CECAP)	5 000 €		5 000 €
A.R.E.S.A.	1 500 €		1 500 €
Les Amis de Georges Duhamel et de l'Abbaye de Créteil	800 €		800 €
Ouvrez les Guillemets	250 €		250 €
Maison de la Culture Arménienne	8 000 €		8 000 €
AEAENMAA Alfortville	300 €		300 €
AEPEAEC Marcel Dadi	450 €		450 €
Les Amis Bénévoles des Animaux d'Alfortville	17 550 €		17 550 €
Le Chat dans son Quartier à Créteil	15 500 €		15 500 €
Groupement d'Entraide du Personnel	28 000 €		28 000 €
CALPECC	13 000 €		13 000 €
TOTAL	1 007 396 €	109 133 €	1 116 529 €

ARTICLE 2 : **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions nécessaires au versement des subventions dont le montant dépasse 23 000 €.

ARTICLE 3 : **DIT** que la part de subvention accordée au titre de la Politique de la Ville sera versée sous réserve de réalisation de (ou des) action(s) y afférentes.

ARTICLE 4 : **DIT** que les crédits nécessaires seront prélevés sur le budget du présent exercice.

FAIT A ALFORT VILLE, LE VINGT HUIT MARS DEUX MIL SEPT.

Le Président,

Signé

Laurent CATHALA